



Sommaire

La vie du Réseau 2

- ◆ Si mon école m'était contée
- ◆ Le CDPA de Gouvy
- ◆ Le SCES

Que font-ils au SGEFWB ? 5

Libre propos 6

- ◆ La souffrance au travail

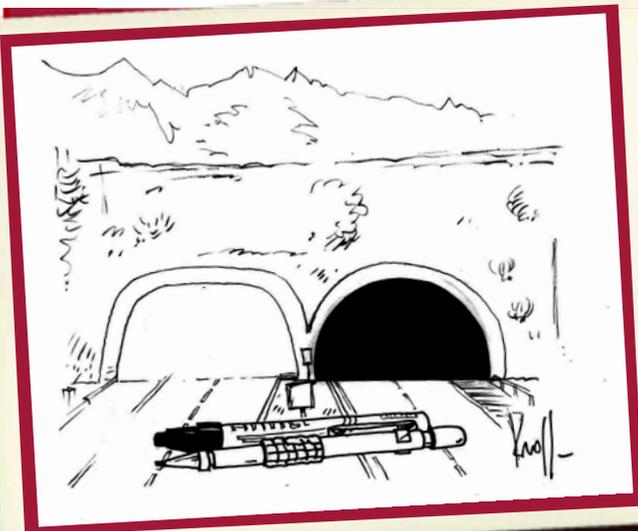
Pédagogie 8

- ◆ Les 6^e renouent avec la rhétorique
- ◆ Bibliothèque du CAF
- ◆ Centre Horticole de Gembloux
- ◆ Efforts et médiations
- ◆ Compétences psychosociales et animations P.M.S.
- ◆ Manuels scolaires, logiciels scolaires agréés 2012

Événements 16

Tableau d'honneur 18

Nos nouvelles publications 23



Le Soir 16 mars 2012
avec l'aimable autorisation de Pierre Kroll

Éditorial

Les mots, de l'émotion

Personne n'est resté indifférent au récent drame survenu en Suisse à de jeunes élèves flamands et hollandais et à leurs accompagnateurs.

De nombreuses personnes ont exprimé le sentiment qu'il était impossible, devant l'émotion, de trouver les mots. Pourtant «trouver les mots», c'est bien une des priorités de notre mission d'enseignement. Trouver les mots pour nos élèves ou nos étudiants, pour nos enseignants, pour les parents et même ... pour l'Administration.

On oublie trop souvent que ces mots sont d'abord des vecteurs d'émotions. Emotions négatives (douleur, peine, colère, irritation, frustration) mais aussi émotions positives (joie, fierté, soulagement, plaisir).

Nous vivons de plus en plus dans un monde d'émotions « pré-fabriquées », vides de sens, imposées par les médias ou l'air du temps. Mon souhait est que, demain, notre réseau trouve plus souvent les mots sans langue de bois porteurs de valeurs, porteurs de volontés, porteurs d'espoirs.

J'espère que vous trouverez quelques-uns de ces mots dans les pages qui suivent.

Didier LETURCQ
Directeur général adjoint



Naguère, à un établissement était accolé le nom de la commune où il était situé. Depuis quelques années, on lui adjoint parfois le nom d'une personne.

Pourquoi ? Qui est-ce ? Cette rubrique vous permettra de le découvrir ...

Jacky CLOES

Athénée royal «François Bovesse» - Namur



François Bovesse est né à Namur le 10 juin 1890.

Très tôt sensibilisé à l'identité wallonne, il adhère à la Ligue wallonne de l'Arrondissement de Namur et devient secrétaire de la Jeune Garde de Wallonie (Namur).

Il obtient son diplôme en droit de l'ULg en 1914. A peine diplômé, il est mobilisé et combat à Liège, à Anvers et sur l'Yser. Rendu inapte au service actif suite à une blessure, il est versé à l'Auditorat militaire de Calais. Après la démobilisation, il s'inscrit comme avocat au Barreau de Namur.

Peu de temps après, il se présente aux élections législatives sur la liste libérale de l'arrondissement de Namur. Il sera élu député en 1921.

En 1923, il est à l'origine de l'organisation des fêtes de Wallonie, à Namur, et de la création du Comité des Fêtes de Wallonie.

De 1931-1933, il devient pour la première fois ministre en charge des PTT. Par la suite, il sera encore ministre de la Justice (1934), de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Comme ministre de l'Instruction publique, il crée le premier Centre d'orientation professionnelle de Belgique. Ardent défenseur de l'enseignement officiel, il propose un programme de constructions scolaires d'où émergent de nombreux centres d'enseignement officiel en Belgique. Il remanie en profondeur l'enseignement primaire, introduisant "les leçons de choses", les "classes-promenades", le sport à l'école, les "matinées classiques" au théâtre.

Très attaché aux idéaux de liberté et de justice, c'est un antifasciste convaincu. En tant que ministre de la justice, il fait notamment voter la loi contre les milices privées en 1934. Il va combattre inlassablement le mouvement fasciste Rex et Léon Degrelle. Prônant un accord militaire franco-belge, il se positionne contre la politique de neutralité de la Belgique et dénonce les accords de Munich en 1938.

Le 15 avril 1937, il devient gouverneur de la Province de Namur. En 1940, après l'invasion, il se replie en France avec son administration, conformément aux ordres ministériels. Il sera alors nommé haut-commissaire pour l'Hérault et organisera les services à destination des réfugiés belges.

Rentré à Namur avec le dernier train des rapatriés, il se voit interdire la reprise de ses fonctions politiques par les autorités allemandes d'occupation. Se réinscrivant alors au Barreau de Namur, il reprend son métier d'avocat. Pendant cette période, il n'accepte de plaider que devant des juridictions légales et dénonce les arrêtés pris illégalement par le pouvoir occupant. Son courage va lui coûter cher. Ainsi de Noël 1941 à juillet 1942, il sera incarcéré pour outrages à l'armée d'occupation et durant l'année 43, il servira comme otage sur les trains allemands. Malgré les intimidations, il poursuivra ses activités dans la résistance, notamment comme rédacteur du journal clandestin La Belgique nouvelle. En 1943, il rédige, avec son chef de cabinet Robert Hicquet, plusieurs rapports sur la situation de la Belgique, destinés au gouvernement belge de Londres.

Le 1er février 1944, François Bovesse est assassiné par des rexistes. Malgré les menaces de représailles rexistes, dix mille personnes assistent à ses funérailles. Ses assassins seront condamnés à mort le 24 octobre 1945.

La Maison de la Laïcité de Namur porte le nom de François Bovesse car "la figure de l'ancien Gouverneur est emblématique de la résistance aux idéologies antidémocratiques, de la défense de l'école publique et de l'opposition au cléricanisme". Elle propose une exposition permanente consacrée à François Bovesse en ses locaux.



Passer un séjour agréable avec vos élèves dans un endroit familial et convivial ?

Ceux-ci seront sensibilisés au respect de l'environnement et apprendront à vivre en groupe tout en améliorant leur autonomie !

Alors...

Bienvenue aux CLASSES de FORET de GOUVY !

Public cible :

les élèves de maternel, primaire, spécialisé et 1er degré secondaire.

Période d'ouverture :

durant l'année scolaire

Encadrement : mi-temps pédagogique ;
3 éducateurs de jour,
2 éducateurs de nuit (1 homme, 1 femme)

Infrastructure : capacité de 80 lits

Nos activités sur SITE (gratuites) :

essentiellement relatives à l'environnement :

- ◆ Nos sentiers «Nature» (fourmilières, nos conifères, traces d'animaux...)
- ◆ Les travailleurs de la forêt et la visite d'une scierie
- ◆ Les cinq sens pour découvrir le monde qui nous entoure
- ◆ Qui vit dans la mare ?
- ◆ Orientation, jeu de piste, road book, BBQ à la clairière «So Béchefa»
- ◆ animations en soirée (grands jeux ludiques,...)

Activés avoisinantes (payantes sur place) les déplacements sont assurés soit :

- ◆ par le bus du centre de 52 places (gratuit) à partager entre les groupes scolaires.
- ◆ possibilités (payantes) en TEC ou train au départ de la gare de Gouvy.
- ◆ Parc animalier FORESTIA (www.forestia.eu) et/ou parcours aventures
- ◆ Les Fagnes, le musée de la forêt, différentes animations,... à Spa – Bérlinzenne (www.berlinzenne.be/FR/crie.htm)
- ◆ la Ferme des bisons et musée de la vie indienne (www.fermedesbisons.be)
- ◆ Le Monde Sauvage (Deigné – Aywaille)
- ◆ Spectacle de fauconnerie (sur place mais payante)
- ◆ Houtopia (www.houtopia.be)
- ◆ Parc Chlorophylle (www.parcchlorophylle.com)

Prix (tarif en vigueur en 2012) par jour et par personne

- ◆ Maternel - F.W.B. : 9,40€
- Autres réseaux : 10,30€
- ◆ Primaire - F.W.B. : 10,20€ ;
- Autres réseaux : 11,20€
- ◆ Secondaire - F.W.B. : 11,60€ ;
- Autres réseaux 12,75€
- ◆ Enseignement spécialisé :
(voir maternel, primaire, sec.)

Pour obtenir notre brochure gratuite et/ou renseignements, contactez-nous !

Rue de BEHO, 10 a, 6670 GOUVY
TEL : 080/ 51 74 05
FAX : 080/51 70 05
MAIL : cdpagouvy@swing.be



Depuis plus de quarante ans, l'asbl «S.C.E.S.» (SPORT – CULTURE – ECOLE – SOLIDARITE) propose aux jeunes fréquentant l'Enseignement de la Fédération Wallonie – Bruxelles, des stages de vacances alliant activités linguistiques, culturelles et sportives.

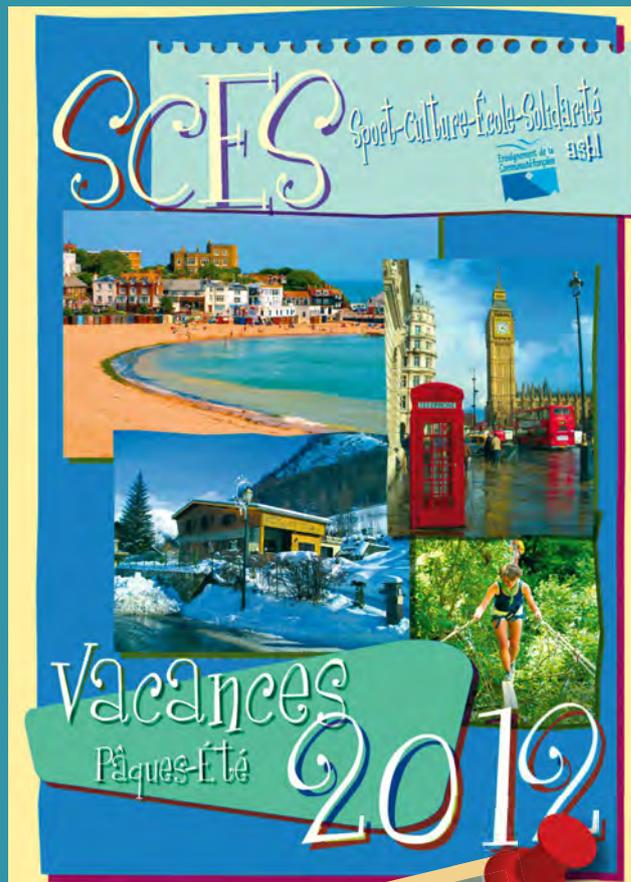
Ces séjours actifs permettent aux enfants et adolescents de profiter pleinement de leurs moments de loisirs en pratiquant un sport et en partant à la découverte de nouveaux environnements, d'autres langues et cultures et ce, avec la complicité d'un encadrement convivial soucieux du bien-être et de la sécurité des participants.

Qu'il s'agisse d'apprentissage ou de perfectionnement en anglais ou en néerlandais, de découverte des sports d'hiver ou de l'équitation ou encore de remédiation en mathématiques, les prix pratiqués sont résolument sociaux comme le veut la mission de «S.C.E.S.» et le rapport qualité-prix est incontestablement positif.

Signalons encore que, chaque année, l'asbl «S.C.E.S.», par le biais de sa Commission d'Aide financière, soutient directement les Etablissements d'enseignement qui lui soumettent des projets de voyages scolaires à caractère socio-éducatif, culturel et pédagogique dans un pays européen.

Pour plus d'informations, il vous est loisible de consulter et de télécharger le programme d'activités 2012 sur www.sces.be ou d'en obtenir un ou plusieurs exemplaire(s) en contactant le secrétariat par courriel (info@sces.be) ou par téléphone (02/219.19.50) pendant les heures de bureau.

«S.C.E.S.» asbl
Bureau 0E33
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles





Mariette PILETTE

Direction de la
Formation continuée

Mariette, Quel est ton rôle au sein du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Les enseignants reçoivent des catalogues de formations et peuvent s'y inscrire. C'est à ce moment-là que j'interviens. J'assure le suivi de l'organisation des formations, de l'inscription à l'envoi des attestations de participation. Je gère essentiellement les dossiers des enseignants de l'enseignement secondaire et de l'enseignement spécialisé.

Quel est ton parcours professionnel ?

Après avoir travaillé pendant 13 ans dans le secteur privé, en février 1980, je suis rentrée au Ministère de l'Education nationale au service cinéma. Je débarquais à Bruxelles, originaire de FORCHIES-LA-MARCHE, un peu perdue mais résolue de vouloir «faire de mon mieux». Je n'ai pas eu la chance de pouvoir suivre des études, je me suis donc débrouillée en apprenant le métier « sur le tas » comme on dit. J'ai ensuite passé des examens pour pouvoir accéder à un grade supérieur. Quand j'analyse mon parcours professionnel, j'en suis satisfaite et fière.

Quelles sont tes occupations en dehors du travail ?

Jusqu'à présent, je n'avais pas beaucoup d'occupations en dehors de mon travail. Mon mari a été longtemps malade, tout mon temps «libre» était pour lui. Depuis son «départ», je me donne le temps d'aller voir des expositions, de me promener... J'aime découvrir de nouveaux paysages, j'ai pris la décision de voyager.

Quels sont tes rêves, tes souhaits ?

J'ai envie de visiter de nombreux endroits : en France, en Irlande, en Suisse, en Grèce,

Quelle est ta devise préférée ?

Dans la vie tu dois avancer, personne ne le fera pour toi, il faut se battre et ne pas attendre que ça te tombe du ciel...

Si tu avais le pouvoir de changer quelque chose autour de toi, que changerais-tu ?

J'aimerais qu'un être, qui m'est très proche, devienne plus responsable.



Frank VANDERBEKEN

Direction des Activités parascolaires
et des centres de dépaysement et de plein air

Frank, Quel est ton rôle au sein du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Je fais partie de la Direction des Activités parascolaires et des Centres de Dépaysement et de plein Air, je fais également partie du Service des Relations avec les établissements scolaires.

Je m'occupe, depuis le 1er septembre 2011, des dossiers relatifs à la sécurité/hygiène.

Je gère administrativement les demandes de prêt de matériel.

Je fais également partie de l'équipe CAF (Cadre d'auto-évaluation de la Fonction publique).

J'assiste aussi le correspondant "NEO" dans sa tâche (gestion du "parc informatique").

Je suis "correspondant de maintenance" pour le Service général Enfin, je suis aussi, accessoirement, chef d'équipe de première intervention incendie.

Quel est ton parcours ?

J'ai pris mes fonctions au Ministère en 1993, je traitais les dossiers concernant l'organisation de classes de dépaysement et de découverte et d'activités extérieures ainsi que les demandes d'intervention financière dans les frais de transport.

Quelles sont tes occupations en dehors du travail ?

Je suis passionné par le monde de la pêche "sportive" en général (et des poissons bien évidemment) avec une petite préférence pour la pêche au coup en canal

•Quelle est ta devise préférée ?

«A cœur vaillant, rien d'impossible».



Notre société perçoit l'enseignement comme un ensemble de métiers privilégié : congés scolaires, horaires des cours, sécurité d'emploi. Malgré cet idéal envié par beaucoup, les enseignants sont considérés, dans notre société, comme de perpétuels mécontents. Leurs revendications intriguent et sont souvent mal comprises : mais de quoi peuvent-ils donc se plaindre ?

Une blessure narcissique

L'objectif d'exercer un métier procurant une image satisfaisante de soi ainsi que la conviction d'accomplir une action en adéquation parfaite avec son projet personnel ressemble parfois à une véritable quête du Graal. Pourtant ce qui est à l'origine de la vocation d'une majorité, c'est ce désir de transmettre, d'être porteur d'apprentissage, mission particulièrement mise à mal dans notre société post-moderne. L'enseignant, aujourd'hui, ne jouit plus de la même renommée, du même respect, n'est plus la «référence», le modèle. Si longtemps sa responsabilité était d'instruire, on lui demande, à présent, avant tout d'éduquer.

À ce changement de rôle, viennent s'ajouter des situations paradoxales pouvant mener à des situations de doubles contraintes. Selon l'Ecole de Palo Alto, tout individu se retrouvant au milieu de discours paradoxaux peut «devenir fou». On demande, par exemple, à certains enseignants de faire preuve d'autorité tout en les plaçant dans un contexte ne permettant pas de l'exercer. Pour sortir de ces situations, les personnes impliquées doivent accéder à une vision plus globale de ce qui se passe.

Face à cette mutation du métier et à l'augmentation de la violence, physique ou morale, dans les établissements scolaires, l'enseignant peut se retrouver dans un état de mal-être.

Les sociologues, Françoise Lantheaume et Christophe Héroul¹, présentent trois étapes par lesquelles les professionnels de l'enseignement risquent de passer : la prise, l'emprise et la déprise.

Avec la prise, le plaisir d'exercer un métier que l'on aime prend toute la place. On apprécie les moments de préparation et la satisfaction est présente lorsque les élèves prennent goût à la découverte et à l'appropriation de la matière.

En passant par l'emprise, le professeur perd pied. Sollicité de toute part, il se noie dans la masse de demandes diverses et a le sentiment de ne plus avoir la capacité de faire face.

Enfin, dans la déprise le sentiment d'impuissance prédomine et la seule issue semble être l'abandon de la profession, l'enseignant pensant ne plus être capable d'en modifier l'évolution, négative à ses yeux.

L'Ecole : nouveau carrefour de consommation

Les élèves et leurs parents peuvent, trop facilement peut-être, s'octroyer le rôle de «clients» en face et au sein des établissements scolaires. Ils se comportent comme tels en réclamant les «meilleures» écoles et des enseignants respectant «leur» conception de la scolarité tout en se plaignant du service s'ils l'estiment peu satisfaisant, etc. Le mode de choix de ces consommateurs (de ces zappeurs) place les enseignants dans la difficulté d'entrer en contact avec un public de moins en moins habitué à la concentration et la patience que nécessite un apprentissage.

Les entreprises viennent également faire leur «shopping» au sein des écoles. Certaines compétences seraient valorisées en fonction des attentes des organisations.

Ces demandes sont également soulignées lors d'évaluations de stages en entreprise où l'on discute de plus en plus du savoir être qu'il serait bon d'améliorer pour mieux «plaire» aux entreprises.

A cela s'ajoute le mode de fonctionnement des organisations : il s'infiltré dans le milieu scolaire, généralisant les situations de souffrance au travail, a priori assimilées jusque-là au secteur marchand. Les idéologies managériales s'imposent au détriment des références du milieu scolaire. Et l'enseignant (peu importe la longueur de sa carrière) se retrouve pris dans son propre désir d'idéal mais courrait après la performance. Il voit ses valeurs se heurter à un changement de référent.

Cette analyse n'est pas facilement interprétée. On se dit surtout «c'est plus comme avant», même si on n'arrive pas à cibler toute l'étendue de ce changement. Et ce manque de visibilité alimente le mal.

Une institution au-delà de tout soupçon

Selon le docteur en psychologie, Emmanuel Diet² : «Le plus souvent très conscients des mutations à l'œuvre dans les familles et la société et de leur impact sur la relation des enfants et des jeunes à l'autorité, au savoir et à la culture, les enseignants ont par contre quelque peine à situer dans la perversion du cadre institutionnel l'origine de leurs difficultés et de leurs douloureux échecs. Profondément individualistes par habitus professionnel, totalement ignorants de l'emprise de l'organisation et des logiques qui s'y affrontent, maintenus dans la méconnaissance des mécanismes et des effets de la groupalité, ils prennent pour eux et sur eux tout le négatif dont ils sont victimes, témoins ou acteurs. Les ravages narcissiques de la honte et de la culpabilité sont ici d'autant plus importants que font aujourd'hui massivement défaut l'étayage et la contenance normalement assurés par un fonctionnement institutionnel suffisamment bon».

La souffrance au travail

Elle est pas belle la vie ? (suite)

Libre propos 7

Il est malaisé d'acquérir une vision critique de son institution et de l'explorer à différents niveaux d'analyse : de l'individuel jusqu'au politique. Comme déjà souligné auparavant les états de mal-être sur le lieu de travail sont partiellement provoqués par des situations paradoxales. La lecture et la mise en perspective de ces situations permettent non seulement d'atténuer la souffrance mais aussi d'explorer des pistes d'actions.

Tous solitaires

Le monde du travail actuel souffre de pathologie de la solitude : la solidarité perd du terrain, alors que son énergie semble nécessaire pour faire face. Ceci accentue l'intensité du mal-être ressenti et presse certains vers une somatisation souvent mal comprise de l'extérieur (dépression, burn out et autres maladies). En ce qui concerne plus particulièrement les enseignants, l'entourage peut rester fermé face à ces plaintes ne percevant que les aspects positifs du métier. Chacun en proie à ses propres difficultés, souhaite plutôt recevoir une preuve d'empathie que d'en accorder.

Peut-on évaluer ce qu'une personne devrait ressentir objectivement comme souffrance au travail ?

Les problèmes dont pourraient se plaindre les enseignants peuvent être nombreux mais surtout complexes. Malheureusement, l'enseignement n'a pas le monopole du mal-être et sa généralisation entraîne plus de blessures auprès des personnes que de réactions. Le mal-être continue de se banaliser attirant dans ses entrailles celui et celle que nous croisons chaque jour tout en proposant un triste spectacle du monde du travail à la future génération. Interpelé par les manifestations de plus en plus nombreuses du mal-être des travailleurs, le Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle asbl (CDGAI) développera une formation sur la «Souffrance au travail, un mal collectif» proposée lors de deux sessions.

Jessica OURAGA

Psychologue du travail

Formée à la Dynamique des groupes



Session 1 : 14, 15 et 22 juin 2012

Session 2 : 23, 24 et 30 juin 2012

Plus d'informations sur :

www.cdgai.be

1. Lantheaume, Fr., Hérou, Chr., «La souffrance des enseignants. Une sociologie pragmatique du travail enseignant», Paris, PUF, 2008.

2. Diet, E., «Enseignants en souffrance», Revue internationale de Psychologie, (2005/24)

Le film DE BON MATIN

Judi 10 mai 2012 à 19h00

LE CAF
La Neuville, 1
4500 TIHANGE - HUY P.A.F. : 5 euros

Table ronde en présence de

Daniel FAULX
Professeur Ulg, Docteur en Sciences Psychologiques et de l'Education

Pierre FIRKET
Directeur, Le CITES - Clinique du stress (Liège)

Laurence HEUSY
Coordinatrice de RES, Réseau d'Entreprises Sociales

Jessica OURAGA,
Psychologue du travail, formée à la Dynamique des groupes

Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle

En juin 2012, les rhétoriciens de quarante-deux écoles volontaires du réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (issues de onze districts socio-pédagogiques différents), plancheront sur une épreuve certificative commune en dissertation.

On se souvient que dans la décennie qui a précédé la réforme de l'Inspection, de nombreux établissements avaient opté, lors de la session de juin, pour une certification reposant à la fois sur une évaluation interne (l'examen «classique»), et sur une épreuve externe : la dissertation, conçue et organisée sous la houlette des inspecteurs. De nombreux professeurs, acquis à cette pratique, l'ont depuis 2007, fait perdurer en interne, en harmonisant la partie argumentative de l'examen final.

Les conditions semblent aujourd'hui réunies pour rouvrir ce chantier. D'abord, les équipes pédagogiques ont largement intégré les principes du travail en équipe et des évaluations externes qui, particulièrement en français, ponctuent le cursus scolaire : le CE1D après la 2^e, le TESS pour l'obtention du CESS en 6^e TQ et 7^e P, et les évaluations externes non certificatives qui diagnostiquent, tous les trois ans, la compréhension en lecture des élèves de 2^e et 5^e.

On en mesure mieux désormais l'impact positif : équité dans l'évaluation, harmonisation des pratiques d'apprentissage, indication aux enseignants sur les attentes de l'institution, liens renforcés au sein de l'équipe pédagogique, voire modification de l'image de l'enseignant auprès des élèves. Certes l'hétérogénéité du niveau des élèves pose problème, mais l'objectif est justement d'atténuer cette disparité, autant que faire se peut.

Par ailleurs, au niveau de l'entraînement des élèves à la dissertation, l'impact des stratégies issues du «Décret Inspection» et mises en place ces dernières années (nombreuses inspections de niveau, sans compter les récentes inspections «verticales») commence à se faire sentir.

Sans compter que le service des conseillers pédagogiques travaille dans le même sens.

La dissertation est, à la fois, une épreuve majeure dans le champ des compétences, et une compétence terminale par excellence : par définition innovante et complexe, elle articule les savoirs sur la langue, la littérature, la culture et le monde et exige la maîtrise de tous les types de compétences : compétences méthodologiques, cognitives, procédurales et compétences avec mobilisation, pour reprendre la terminologie du Professeur Bernard Rey.

Ce projet, propre au réseau, fait écho à une préoccupation largement partagée par les acteurs de l'enseignement de recentrer l'apprentissage et la certification sur la langue maternelle, en l'occurrence sur la lecture et l'écriture argumentative.

Après lecture d'un portefeuille de textes (de réflexion, délibératifs, sans exclusive de genre ni d'époque, mais plus volontiers contemporains), les élèves sont amenés à se positionner et à argumenter, tant par la mise en œuvre des documents, qu'en utilisant leur expérience culturelle personnelle, scolaire ou non, dans toute sa diversité.

En pratique

L'examen, d'une durée de quatre heures se déroulera pour tous les participants le lundi 4 juin 2012. Fixer l'épreuve pendant la semaine de révision (par dérogation à la circulaire 497 du 7 avril 2003) répond à un souci de ne pas compliquer davantage l'organisation de la session, déjà très chargée, et alourdie par d'autres épreuves externes, comme les TESS, et par les épreuves de qualification.

Chaque équipe pédagogique en déterminera la pondération, dans une fourchette imposée toutefois : entre 25% et 33% de l'évaluation de juin en français. Les professeurs titulaires assureront les corrections de leurs classes, à l'aide d'une grille d'évaluation qui sera communiquée aux écoles fin avril. Les normes linguistiques y seront, bien sûr, prises en compte.

Sur demande des chefs d'établissement, une séance d'information de l'équipe pédagogique de français du DS pourra être assurée dans les écoles par la conseillère pédagogique. L'engouement suscité par le projet augure bien de l'implication de chacun dans cette expérience, qui pourrait se généraliser après évaluation par les différents acteurs.

L'actualité en général et les récents incidents à l'ULB (un débat mené par Caroline Fourest et Hervé Hasquin «empêché» par la violence) replacent si besoin était, au premier rang de nos priorités, la transmission, aux adolescents qui nous sont confiés, de la culture du débat : non pas agresser mais analyser, non pas confisquer l'espace de parole mais le partager, non pas invectiver mais argumenter.

Françoise GOSSELIN

Conseillère pédagogique FWB

Français DS

francoise.gosselin@restode.cfwb.be

Le CAF, Centre d'autoformation et de formation continue pour les enseignants du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, vient de terminer les aménagements de son nouveau centre de documentation.

Toujours soucieux d'accompagner les enseignants, le CAF a décidé de mettre à leur disposition un local agréable afin qu'ils puissent consulter dans son espace lecture, et éventuellement emprunter tous les ouvrages, manuels, CDROM, et autres matériels pédagogiques utiles à leur autoformation.



L'encodage de tout ce matériel est en passe d'être terminé et un nouveau logiciel a été acquis afin d'optimiser et faciliter les recherches. Chacun pourra, via l'outil informatique, effectuer une recherche par titre, thème, auteur, collection ...

En effet, la bibliothèque du CAF rassemble plusieurs milliers de volumes couvrant un grand nombre de matières, rangés par discipline dans le but d'aider le lecteur lors de sa visite.

La bibliothèque contient également une sélection d'ouvrages de littérature «jeunesse» choisis dans le cadre du projet LAPEA (Livres d'Aujourd'hui pour une Ecole d'Aujourd'hui).

Toujours dans le souci de permettre au plus grand nombre d'accéder aux nouvelles technologies, notre espace va mettre à la disposition des usagers une zone Wifi. Cette offre supplémentaire leur permettra ainsi de travailler confortablement installés, d'effectuer des recherches sur le web, de rédiger d'éventuels travaux tout en bénéficiant sur place d'une immense documentation et de l'aide requise.

Afin de guider entre les rayonnages de notre nouvelle bibliothèque, Françoise JEHOLET et Carine GRAZIANNI se tiendront à la disposition de chacun, chaque jour de la semaine entre 9 heures et 16 heures.

Une inscription dans notre fichier lecteur permet de profiter des prêts entièrement gratuits accordés pour une durée d'un mois.

Merci de porter cette information à la connaissance de tous vos collègues.

Contacts

Françoise JEHOLET
secretariat@lecaf.be 085/27.13.68

Carine GRAZIANNI
publications@lecaf.be 085/27.13.66



Partons à la découverte d'un fleuron de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles : «LE CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE de Gembloux».

Vers la fin des années 70, l'Institut d'Enseignement supérieur horticole de l'Etat à Gembloux s'est doté, dans un premier temps, d'un complexe de serres tempérées et tropicales sur le site dit «rue Verlaine». Par la suite, l'Etat acquit un vaste domaine de 16ha sur le lieu-dit «Sibérie» situé à moins de 2 kilomètres des implantations scolaires. C'est sur ce lieu-dit que seront implantées les infrastructures qui permettront aux élèves de se familiariser avec la pratique professionnelle de la culture maraichère, arboriculture fruitière et ornementale.

Site «Sibérie»

Dès le début des années 80, les élèves des sections pratiques et techniques participent à l'implantation de ce prestigieux domaine qui reçoit en 1982 le statut officiel de Centre Technique Horticole. L'objectif de ce Centre Technique se limitait à l'origine à offrir aux étudiants des deux écoles (secondaire et supérieure) la meilleure infrastructure possible pour s'initier aux techniques et pratiques du métier.

Cependant, sous l'impulsion de son Directeur, Joël GILLET, il n'a cessé de développer de nouvelles filières. Outre ses missions pédagogiques à l'attention des étudiants du secteur agronomie, il offre des formations à l'attention de différents opérateurs externes et s'implique dans la recherche scientifique.

En plus, il offre une vaste gamme de services au grand public, particulièrement à l'occasion de ses «Portes Ouvertes» au printemps et lors de la «Journée de l'Arboriculture» en novembre. Il organise aussi en fin de semaine des cours de formation continuée dans différents domaines de l'horticulture à l'attention d'un plus large public.

Si le Centre Technique Horticole de la Communauté française est compétent dans tous les domaines qui touchent de loin ou de près aux technologies horticoles, il investit aussi une série d'autres domaines tels que l'environnement, la sylviculture, l'aménagement de parcs et jardins...

Depuis peu, le Centre Technique Horticole a été labellisé avec l'Institut Technique Horticole de la Communauté française de Gembloux et le Centre des Technologies Agronomiques de Strée comme Centre de Technologies Avancées (CTA).

Les Centres de Technologies Avancées disposent d'équipements et outils de pointe qui sont à la disposition des enseignants et formateurs des différents réseaux d'enseignement ainsi que des demandeurs d'emploi et des organisations professionnelles. Ces utilisateurs peuvent y venir avec leurs classes et publics à former après s'être préalablement initiés à l'utilisation de l'outil.

Que l'on soit citadin ou rural, professionnel ou amateur, un passage par le Centre Technique Horticole ne laisse jamais indifférent et offre chaque fois l'occasion de se rapprocher des mystères de cette nature qui nous fait tant rêver.

Sur son site web www.cthgx.be, vous trouverez une documentation remarquable sur une variété de sujets techniques ainsi que le très convivial magazine «Les 4 saisons près de chez vous», téléchargeable ou à demander sous format papier.



Envie de mieux connaître le C.T.H. de Gembloux ?

Le CAF vous propose une journée de formation pédagogique au CTH le mardi 2 octobre 2012. Cette journée de formation s'adresse à tout professeur d'horticulture tant de l'enseignement ordinaire que de l'enseignement spécialisé.

Programme :

- 09h00-09h15 : Accueil
- 09h15-10h00 : Présentation du Centre Technique Horticole de Gembloux
- 10h00-10h15 : Pause café
- 10h15-12h00 : Atelier (faire choix)
- 13h00-14h15 : Atelier (faire choix)
- 15h00-16h00 : Visite des serres à fleurs

Atelier 1 - Vinification
(prévoir tablier de travail)

Atelier 2 - Informations relatives au volet Environnement et biodiversité en horticulture (le projet BIODIMESTICA – le projet Alterlas)

Atelier 3 - Visite commentée du Jardin des Hommes

Atelier 4 Informations, réflexions, ... Vitrine Gazon de Wallonie

Inscription préalable et indiquer 3 choix par ordre de préférence 1-2-3.

LE CAF pour le secteur agronomique
Formateur : Yvan VERDONCK
La Neuville, 1 4500 TIHANGE
Tél : 085/27.13.77
Fax : 085/27.13.99
Courriel : yvan.verdonck@lecaf.be
www.lecaf.be



Une démarche collaborative exposée à Berlin

Lors du colloque international de l'ECER (European Conference on Educational Research ou Conférence européenne sur la recherche en éducation) à Berlin en septembre 2011, nous avons eu l'occasion d'exposer des travaux que nous réalisons au sein d'une unité de recherche collaborative mise en place à l'institut supérieur de pédagogie de Namur (ISPN). Notre démarche consiste à réunir des praticiens : enseignants, logopèdes, inspecteurs, conseillers pédagogiques et des chercheurs autour d'une problématique et de produire d'abord un travail réflexif, ensuite des pistes d'interventions pédagogiques.

Dans cet article, nous présenterons le résumé d'une collaboration d'acteurs hétérogènes et quelques illustrations de médiations conduites auprès d'élèves en difficulté.

Résumé d'une collaboration d'acteurs hétérogènes

La nouveauté de notre entreprise réside surtout dans le fait d'associer sur le terrain et dans la réflexion plusieurs partenaires. Le fruit des travaux réalisés est ensuite mis à la disposition tant des chercheurs que des praticiens, c'est ainsi que, nous appuyant sur les principes de la recherche collaborative de Schön (1994), nous avons proposé une réflexion au sein d'une équipe éducative et réinterrogé les acteurs trois ans plus tard. Notre intention était de mesurer l'impact des interventions conjuguées d'une enseignante et d'une logopède sur la motivation d'une équipe éducative et de comprendre si les effets de cette médiation avait conduit à changer le regard posé sur les apprenants. Les questionnaires comportaient 5 points d'observations empruntés à Schön lorsqu'il s'attache à préciser les qualités d'un praticien réflexif. Ces qualités se déclinent en attitudes énoncées comme suit :

1. Être davantage à l'écoute de l'élève ;
2. Varier les stratégies d'aide aux élèves ;
3. Modifier le programme au bénéfice de la compréhension et de la maîtrise des compétences ;
4. Respecter le profil des élèves ;
5. Respecter les rythmes individuels des apprenants.

Les premiers résultats de nos observations ont permis de souligner que les enseignants, engagés dans ce processus de réflexion sur le long terme, avaient évolué positivement en développant chacune des qualités mises sous les phares de l'obser-

vation mais avec toutefois une nette différence pour le point concernant la modification des programmes. Ce dernier point s'est avéré le plus délicat à traiter et les enseignants, lors d'entretiens libres, ont précisé qu'ils «avaient des scrupules à toucher au prescrit légal auquel s'apparente le programme». Cette évolution positive en faveur d'une meilleure écoute de l'élève, du respect du profil des apprenants, de ses rythmes et de la nécessité de varier les stratégies d'aide aux élèves, s'est traduite dans un essai d'exploitation d'une stratégie particulière qui réunit toutes ces préoccupations à savoir l'entretien d'explicitation.

En quoi consiste l'entretien d'explicitation tel que nous le pratiquons ?

1. Rappel de la définition de Pierre Vermersch

«L'entretien d'explicitation constitue un ensemble de techniques qui ont pour but de favoriser, d'aider, de solliciter la mise en mots descriptive de la manière dont une tâche a été réalisée. L'entretien d'explicitation vise donc en priorité la verbalisation de l'action, telle qu'elle est effectivement mise en oeuvre dans l'exécution d'une tâche précise. Bien entendu le terme d'action ne recouvre pas seulement des actions matérielles, mais comprend aussi les actions mentales».

2. Une organisation qui prévoit une intervention individualisée au sein de la salle de classe

Notre pratique de l'entretien d'explicitation s'appuie sur les travaux de Pierre Vermersch (1999) mais s'en distingue principalement sur une modalité d'organisation : le choix du lieu recommandé pour son exercice. En effet si Pierre Vermersch préconise que cet entretien ait lieu dans un local séparé de la salle de classe, nous essayons autant que faire se peut d'intégrer cette pratique dans la conduite quotidienne de la classe en organisant les activités de telle manière que l'élève à qui on s'adresse dans l'entretien ne soit « extrait du groupe classe » que temporairement et sans jamais perdre de vue ses condisciples. Nous avons pris cette orientation suite aux observations commentées par certains membres du groupe de recherche collaborative dans l'ancien canton de Mons-Sud dès l'année scolaire 1999-2000. Il avait été constaté que certains élèves exprimaient une souffrance lorsqu'ils avaient dû quitter le groupe classe.

Certains déclaraient se sentir rejetés par le maître titulaire et en concluaient même qu' «on ne les aimait pas» et que l'on «s'en débarrassait».

Nous essayons donc de privilégier une organisation dans laquelle une collaboration avec une logopède, un maître polyvalent ou un collègue volontaire (qui sacrifie une heure dite de «fourche»), des tâches individuelles ou collectives sont prévues de telle manière à permettre à un enseignant de pratiquer l'entretien.

3. Des principes incontournables : verbalisation – écoute - observation

Le premier principe de verbalisation trouve son fondement dans le fait que l'on intervient auprès d'un élève par la technique de la verbalisation à la suite de travaux réalisés en utilisant des stratégies erronées mais aussi de tâches incomplètes ou non réalisées.

Un des buts principaux de l'utilisation de la technique d'explicitation est de faire prendre conscience à l'apprenant de son fonctionnement implicite et des savoirs qu'il mobilise dans la réalisation d'une tâche. Comme le rappelle Vermersch la prise de conscience passe par la verbalisation, la mise en mots de savoirs implicites. L'expérience nous a appris qu'il existe un «art-science» pour poser des questions et surtout celles susceptibles de mettre à jour les informations attendues. Pour l'exercice d'un tel art difficile et périlleux, des recommandations s'imposent et une formation des praticiens à une forme nouvelle de questionnement s'avère nécessaire. Ainsi convient-il, par exemple, de formuler des questions qui privilégient l'utilisation du «comment ?» et du «quoi ?» en lieu et place du « pourquoi ?».

Un deuxième grand principe qui s'impose est celui d'une écoute dynamique mais pudique et discrète. Ceci tient au fait que les savoirs implicites ne sont pas «immédiatement disponibles» et donc mobilisables par l'élève et qu'il convient de développer une attitude nouvelle, celle d'écouter l'élève dans son explication hésitante sans intervenir, de laisser l'élève aller jusqu'au bout de son expression sans l'interrompre, sans commenter ses propos, sans juger de la validité ou de la pertinence de son discours par rapport à ce qui lui a été demandé, mais de noter tout ce qu'il dit et comment il le dit pour entrer dans une lecture compréhensive de son contexte personnel et de son fonctionnement. Il convient d'écouter jusqu'aux silences de l'apprenant et de choisir à propos les termes pour la relance de l'entretien.

revue électronique pédagogique et informative N°5 Avril 2012

Ceci suppose avant tout un grand respect de la personne et du caractère privé des informations que l'évocation du vécu peut mettre à jour. Une telle pratique ne s'improvise pas et peut réclamer le recours à une assistance pour la prise de note ou l'enregistrement de l'entretien.

L'observation constitue un troisième principe majeur car elle contribuera à éclairer tant l'élève sur ses pratiques implicites que le maître sur les décisions à prendre en vue de faire progresser l'apprenant et de le conscientiser à ses démarches. Ainsi observer l'élève dans ses attitudes et gestes lorsqu'« il ne fait rien, ne répond pas » (tel élève se mord les lèvres, un autre se cache les yeux ou se balance sur sa chaise, se couche sur la table, se bouche les oreilles, chantonne, se met à pleurer, rougit...) peut s'avérer éclairant sur les tensions vécues, les hésitations, les confusions, les points de blocage...

Exemples d'apports de l'entretien d'explicitation

Nous avons choisi quelques illustrations qui permettent de mesurer l'importance de l'éclairage compréhensif que l'entretien d'explicitation a apporté dans le traitement des difficultés langagières que nous avons placées sous la loupe lors d'une participation au colloque « Crise » à l'Université de Nanterre en octobre dernier.

Ce sont avant tout les attitudes socio-affectives qui ont été mises à jour. Nous en évoquerons trois avec une courte illustration pour chacune d'elles.

A) Des attitudes de protection s'observent comme des conséquences émotionnelles liées au contenu du texte.

C'était particulièrement visible dans le cas de Théo (7 ans 8 mois) qui n'a rien répondu au questionnement suivant la lecture d'un texte « Norbert » utilisé dans une épreuve externe de lecture (en 2002). En lisant Théo s'arrête au mot ours et se met à pleurer....

Nous apprenons que Théo a oublié son ours chez son papa chez qui il ne retourne que tous les 15 jours. A son retour, l'ours a disparu, la compagne du papa lui a dit qu'un grand garçon comme lui n'a plus besoin d'un « doudou ». Entre deux sanglots, Théo murmure : « On ne veut pas me dire où il est ».

B) Des réactions de l'entourage humain : critiques du maître, jugement des pairs identifiés comme sources d'effacement.

C'était particulièrement observable dans le

cas de Clio.

Clio faisait exprès de répéter ses mots mal prononcés pour faire rire. Ayant été grondé et traité d'amuseur public devant toute la classe mais aussi à l'extérieur, dans la cour de récréation et désigné comme tel auprès de ses parents, il était devenu muet.

C) Des sentiments douloureux accumulés repérés comme sources de confusions

Le cas de Lee interpelle.

Lee ne fait pas exprès de prononcer incorrectement certains mots. Dans son ancienne école, quand il se trompait l'enseignant le menaçait de le conduire dans la classe des petits s'il ne progressait pas. Il raconte qu'il est allé souvent chez les petits, et que ces derniers l'appelaient « le grand bébé »... Aujourd'hui il ose rarement répondre. Au moment de passer à la phase de coloriage d'une image par imitation d'un modèle donné, il prend un crayon bleu en lieu et place d'un crayon rouge - ... Dans un jeu d'identification des couleurs, l'enseignante remarque que Lee identifie et nomme correctement certaines couleurs telles que : bleu, blanc et noir - Quand on lui demande comment il fait pour choisir la couleur, Lee met à jour son fonctionnement : « Ch'ai vu c'est la couleur que che n'aim pas... moi ch'j'aim mieux bleu ». En coloriant, Lee raconte comment il a été si souvent puni pour avoir dit « rouch ».

... La maîtresse aurait pu chercher encore longtemps des pistes pour remédier à ce qu'elle prenait pour une non reconnaissance des couleurs chez cet enfant de près de 6 ans.

Perspectives

Dans l'état actuel de nos travaux et au terme d'une première phase d'analyse, deux constats s'imposent. D'abord il convient de souligner que les apports conjugués des acteurs hétérogènes sont précieux. Sans développer les interventions successives d'intervenants extérieurs, mais en conjuguant leurs talents au cours d'interventions communes et concertées, il est permis de faire avancer la pratique réflexive au sein d'une équipe. Ensuite il est important de mettre en évidence que les apports compréhensifs - offerts, par la pratique de l'entretien d'explicitation - à destination des maîtres et des apprenants sont éclairants et sources de progrès. Ainsi dans nos travaux toujours en cours, six pôles visant à aider les élèves qui rencontrent des difficultés langagières sont explorés dans une optique compréhensive : l'apprentissage des positions articulatoires correctes, l'enrichissement du lexique, le développement de la

conscience phonologique, le développement de la confiance en soi et la prise en compte des émotions et de la dimension socio-affective.

Nous souhaitons poursuivre nos investissements dans la recherche d'organisations stratégiques visant la collaboration de professionnels, praticiens en classes maternelles et en primaires, ordinaires et spécialisées, pour la construction d'outils d'observation et la conduite des entretiens.

Bibliographie et références

Armelle BALAS, Ebauche de référentiel de l'entretien d'explicitation
Revue EXPLICITER n°27, décembre 1998

Françoise CAPACCHI, L'entretien d'explicitation, un outil au service des jeunes lecteurs confrontés aux ambiguïtés lexicales. Collection « Outils pour enseigner », Bruxelles : de Boeck, p.62-92, 2009

Armelle CHANEL BALAS, La prise de conscience de sa manière d'apprendre
Thèse de doctorat Université Grenoble II juin 1998

Apprendre par l'expérience n° 100/101, Education Permanente, décembre 1989

Catherine LE HIR, Faisons un rêve et que cela devienne réalité, Revue EXPLICITER n° 34 mars 2000

Donald SCHÖN, Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal : Les Éditions Logiques, 1994.

Pierre VERMERSCH, L'entretien d'explicitation en formation initiale et en formation
Collection Pédagogies septembre 1994

Pierre VERMERSCH et Maryse MAUREL, Les pratiques de l'entretien d'explicitation
Collection Pédagogies, octobre 1997

Pierre VERMERSCH, Détacher l'explicitation de la technique d'entretien ?
Revue EXPLICITER n°25 mai 1998

Pierre VERMERSCH, L'entretien d'explicitation, ESF, nouvelle édition, avril 2000

Michèle MOREAUX
Michele.moreaux@restode.cfwb.be

Françoise CAPACCHI
fran&oise.capacchi@cfwb.be

La société actuelle, dite «de communication et d'information», nous inonde au quotidien d'idées et d'opinions plus ou moins étayées ou vérifiées, parfois contradictoires. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus aucune difficulté pour accéder à tout type d'information. L'enjeu réside donc dans leur capacité à différencier le vrai du faux, à se positionner, à analyser, bref à s'affirmer face à ce flot d'informations.

Les animations proposées par les Centres P.M.S. dans le cadre de leurs missions (promotion de la santé, orientation scolaire et professionnelle,...) se sont de plus en plus professionnalisées: elles sont dynamiques, suscitent implication et interactivité et visent à faire émerger les ressources des participants. A ce niveau, leurs interventions, qu'elles soient collectives ou individuelles, visent à contribuer à une meilleure qualité de vie, tout en évitant de culpabiliser les personnes par rapport à leurs choix.

Il n'empêche que l'on peut se poser la question de la crédibilité que les élèves accordent aux messages de prévention transmis lors de ces rencontres: ont-ils pour eux plus de valeur que ceux véhiculés par Internet? Comment aider les jeunes à faire preuve de discernement face aux nombreuses contradictions?

Enfin, je suis interpellée par le nombre d'élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire qui éprouvent des difficultés à mener une réflexion constructive, à faire preuve d'esprit critique, de créativité dans l'élaboration de leur projet de vie.

I. Les compétences psychosociales

Les compétences psychosociales sont issues des champs de la psychologie sociale et cognitivo-comportementale. En 1993, l'O.M.S. introduit les compétences psychosociales comme la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, en fonction de sa culture et de son environnement.

L'O.M.S. reconnaît dix compétences psychosociales comme facteurs impliqués dans l'ajustement de l'homme à son milieu.

Elles sont présentées par couples:

- ◆ avoir confiance en soi - avoir de l'empathie,
- ◆ savoir gérer son stress - savoir gérer ses émotions,
- ◆ avoir une pensée critique - avoir une pensée créative,
- ◆ savoir communiquer - développer des relations interpersonnelles harmonieuses,
- ◆ savoir résoudre des problèmes - savoir prendre des décisions.

D'une manière symbolique, on pourrait envisager les compétences psychosociales, et plus particulièrement le fait d'avoir une pensée critique, comme une «courroie de transmission» entre les connaissances d'un individu et la mise en place de comportements spécifiques et positifs. Savoir prendre du recul, argumenter, affirmer son opinion aide à consolider son assurance en vue des décisions importantes mais aussi face aux défis de la vie quotidienne comme par exemple la proposition d'une première cigarette ou d'un verre d'alcool. Les compétences psychosociales sont donc considérées comme des facteurs importants de prévention notamment des conduites à risques des adolescents. «Lorsque les difficultés sont liées à un comportement et quand ce comportement est lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie, l'amélioration des compétences psychosociales est assurément un élément important dans la promotion de la santé» (O.M.S., 1993). Pour rappel, le terme «santé» fait référence à la notion de bien-être physique, mental et social.

II. Compétences psychosociales et interventions P.M.S.

A) Compétences psychosociales et thématiques d'intervention P.M.S.

Même si la responsabilité de l'apprentissage des compétences psychosociales incombe principalement à la famille et à l'école, il existe de nombreux liens entre le développement de ces compétences et les missions des Centres P.M.S.

Pour J.P. Matot, pédopsychiatre, les compétences psychosociales jouent un rôle significatif au niveau de la construction identitaire. A l'adolescence, période de transition par excellence, celle-ci présente un double enjeu.

Dans un premier temps, l'adolescent doit acquérir une identité sexuée en intégrant la différence des sexes et aussi celle des générations. Dans un second temps, il va se confronter à la recherche d'une identité sociale. Il sera ainsi amené à se positionner par rapport aux valeurs et représentations véhiculées par ses différents groupes d'appartenance (la famille, les pairs, les adultes extérieurs à la famille,...), mais aussi par la société dans son ensemble, notamment au travers des médias.

Les professionnels des Centres PMS sont confrontés dans leur pratique quotidienne aux conséquences de cette double quête sur le psychisme des élèves: sentiment de dévalorisation, idées de mort, dépressivité, conduites à risques et une bonne dose d'anxiété.

«Pour traverser cette période de faiblesse et développer son autonomie, l'adolescent recherche dans sa vie quotidienne des compensations qui lui permettront de renforcer son narcissisme. Ces compensations sont diverses et tournent principalement autour de la découverte et de l'exploration de nouveaux horizons. Pour que celles-ci soient fructueuses, l'adolescent a besoin de développer, non sans heurts, de nouvelles habiletés sociales» (J.P. Matot, ULB, 2005).

Contribuer au développement de la confiance et de l'estime de soi de nos élèves est au cœur des missions des Centres P.M.S. De nombreux travaux attestent que se voir comme quelqu'un de bien favorise la santé aussi bien physique que mentale, et est un indicateur d'une bonne adaptation (Taylor et Brown, 1988). Pintrich et Schrauben (1992) ont montré que des conceptions de soi positives favorisent une accentuation de l'effort, une persévérance lors des difficultés, une utilisation des capacités et des stratégies acquises ou encore une perception plus étendue des options de carrières qui leur sont accessibles. Les travaux de Bandura (1982;1997) confirment quant à eux l'existence d'un lien important entre ce qu'un individu pense de lui dans un domaine (sa perception d'auto-efficacité) et sa performance dans ce domaine.

En ce sens, les agents P.M.S. travaillent dans leurs animations la conscientisation des valeurs, des qualités, des représentations des élèves, mais également la nécessaire prise de distance, sans trop de ruptures avec celles de leur milieu d'origine. Ils tentent également de mettre en lumière les conceptions de soi que les élèves ont développées dans divers domaines dont le scolaire.

Mais l'estime de soi est aussi affaire de compétences. En ce sens, inclure dans les animations des activités qui aident les élèves à gérer leur stress et leurs émotions, qui favorisent le développement de leur créativité ou encore la capacité à résoudre des problèmes ne pourra que renforcer les facteurs d'adaptation de ces élèves.

Par ailleurs, une des missions principales des Centres P.M.S. est de veiller au bien-être général de l'enfant et de favoriser la mise en œuvre de bonnes conditions d'apprentissage. Ils sont ainsi des partenaires privilégiés des écoles, dans un même objectif éducatif général. Il leur incombe donc de développer des activités en renforcement de certains objectifs spécifiques poursuivis par les enseignants, pour peu, bien sûr, que celles-ci prennent un sens dans leur cadre de travail. Je pense que c'est le cas en ce qui concerne le développement des compétences psychosociales. Par exemple, en complément à l'apprentissage de la pensée critique dans l'univers du rationnel propre à l'école, le Centre P.M.S. pourrait aborder la pensée critique dans les domaines émotionnel et affectif. Ceux-ci sont vastes et les thèmes devraient être sélectionnés en fonction des besoins du terrain. Une idée parmi tant d'autres pourrait être de développer des contenus favorisant la maturation du jeune dans sa capacité à prendre distance par rapport aux préjugés, aux stéréotypes, de manière à pouvoir développer son esprit critique et sa capacité à se décentrer de ses préoccupations.

B) Compétences psychosociales et méthodologie P.M.S.

Toute la question est ici d'optimiser la crédibilité des Centres P.M.S. en travaillant sur la manière dont sont réceptionnés leurs messages de prévention, de soutien à la parentalité, d'orientation,...., de la valeur qui leur est attribuée et du positionnement de l'élève (ou de ses parents) face à ces messages.

Il ne s'agit pas de révolutionner les pratiques mais plutôt de replacer l'échange, la discussion – en un mot la communication – au cœur des différentes interventions pour amener le jeune à se positionner, à réfléchir davantage, plutôt qu'à recevoir de manière passive un message de plus.

Les centres ont mis un point d'honneur à présenter aujourd'hui des animations très outillées, accompagnées de supports techniques performants, pourvues d'une quantité sans cesse croissante d'informations considérées comme indispensables. L'envers de la médaille est qu'il ne reste parfois que peu de place à l'imprévu, à la relation humaine, à l'émergence d'une animation façonnée par les personnalités des élèves ou parents présents. Or, c'est précisément là que peuvent naître la rencontre et la reconnaissance. Il est essentiel de donner leur juste place aux fascicules d'information, présentations Powerpoint et autres outils d'animation : de simples supports par-delà lesquels la communication doit rester primordiale. Il est certain qu'envisager les interventions collectives sous cet angle nécessite pour l'agent P.M.S. des compétences d'animateur de groupe (expression, gestion de la parole, reformulation, dynamique,...).

Une piste possible ? Dans les animations qui visent à informer les élèves en matière d'orientation, pourquoi ne pas axer celles-ci sur la recherche d'une méthode critique et efficace de collecte d'informations au départ du questionnement des élèves ? Cette manière de procéder laisserait plus de place à la communication et au positionnement de chacun. Elle renforcerait ainsi les compétences psychosociales des participants.

Une autre idée ? Débattre avec les élèves au départ de leurs représentations et stéréotypes, en favorisant les questions ouvertes afin de stimuler leur réflexion.

Par exemple, introduire la question «vaut-il mieux être génial, riche ou célèbre ?» lorsque nous travaillons les valeurs professionnelles facilitera l'ouverture des débats. Outre la mise en évidence de celles-ci, ce type d'approche permet d'analyser avec les jeunes leur manière de se positionner, d'argumenter, de résister à la pression du groupe, ...

Il existe des outils spécifiques de développement des compétences psychosociales dont certains font la part belle aux échanges et à la réflexion :

◆ «Clever Club» (Addiction Info Suisse) pour les enfants du primaire et du premier degré de l'enseignement secondaire. Cet outil aborde le développement des compétences psychosociales au départ de l'exploitation de huit histoires liées à la vie quotidienne des enfants.

◆ «Décode le monde» (CODES Alpes-Maritimes) pour les adolescents de douze à seize ans. L'objectif est ici de développer la pensée critique des adolescents par rapport aux médias afin de favoriser des comportements favorables à leur santé. Ces deux outils se trouvent dans la plupart des Centres de promotion de la Santé.

En conclusion, mille et une pistes à créer et à oser... au service d'un mieux-être de nos élèves.

Je me réjouis à l'idée de participer à de futurs projets.

Nathalie LION
Conseillère pédagogique
(Centres P.M.S.)
nathalis.lion@restode.cfwb.be

Vos équipes éducatives souhaitent :
Acquérir de nouveaux ouvrages pédagogiques ?
S'équiper de logiciels ?

Est-ce possible ? Oui !

Des subventions spécifiques sont octroyées par établissement chaque année pour l'achat de manuels et/ou de logiciels scolaires agréés.

Quand ?

A la rentrée scolaire, vous allez recevoir une note émanant du Service général du Pilotage du système éducatif avec les montants des subventions allouées pour l'achat de manuels et/ou de logiciels scolaires agréés ainsi que la marche à suivre pour obtenir le remboursement.

Pour quoi ? Pour qui ?

Le dispositif de soutien financier est octroyé uniquement pour l'achat :

- ◆ de manuels scolaires agréés pour l'enseignement primaire et le premier degré de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé ;
- ◆ de logiciels scolaires agréés pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire ordinaire et spécialisé.

Ce dispositif ne couvre pas :

- ◆ les achats d'outils pédagogiques agréés quels que soient le niveau d'enseignement et la discipline ;
- ◆ les achats de manuels scolaires agréés pour les quatre dernières années de l'enseignement secondaire.

Où trouver les références de ces ouvrages ?

Toutes les informations concernant les manuels scolaires et les logiciels scolaires agréés sont répertoriées à l'adresse suivante : www.enseignement.be/manolo



Les ouvrages remboursables sont signalés par le logo.

N'hésitez pas à consulter ce site car il est régulièrement mis à jour !

Des dates à respecter

- ◆ le 31 décembre de l'année civile en cours pour les achats des manuels et/ou des logiciels ;
- ◆ le 31 mars de l'année scolaire en cours pour encoder les déclarations de créance dans l'application «MANOLO».

Des personnes de contact : pour tous renseignements complémentaires concernant ce dispositif de soutien financier et l'encodage des déclarations de créance :

Bernadette SEPULCHRE

02/690.82.06

bernadette.sepulchre@cfwb.be

Bernard DESANTOINE

02/690.81.96

bernard.desantoine@cfwb.be

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS)
Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Editeur responsable :

Didier LETURCQ

Directeur général adjoint

didier.leturcq@cfwb.be

City Center 1 - Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles

Comité éditorial : Jocelyne LIBION (jocelyne.libion@cfwb.be) - Philippe LATINIS (philippe.latinis@cfwb.be)

Ont participé à ce numéro : Françoise Capacchi, Jacky Cloes, Henri Demoulin, Bernard Desantoine, Françoise Gosselin, Carine Grazianni, Pascale Humblet, Françoise Jeholet, Philippe Latinis, Dominique Lebeau, Didier Leturcq, Jocelyne Libion, Nathalie Lion, Thomas Lo Monte, Michèle Moreaux, Jessica Ouraga, Bernadette Sepulchre, Monique Simon.

Site de référence de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles : <http://www.restode.cfwb.be>

azimuts@restode.cfwb.be



L'A.R. DE VIELSALM-MANHAY

ET L'A.R. DE WAIMES EXPOSANTS À BÂTIRBAUEN

Les 3,4,5 et 6 février 2012 a eu lieu à Malmédy Expo la 6e édition de Bâtir-Bauen, le salon de la construction et de la rénovation. Ce rendez-vous met en rapport tous ceux qui ont un projet de rénovation, de construction ou encore d'aménagement et une pléiade de sociétés spécialisées. Cette organisation est orchestrée par deux services clubs : le Soroptimist et le Kiwanis Malmédy Hautes-Fagnes.

Les postes à pourvoir dans le domaine de la construction sont de plus en plus spécialisés et les employeurs ont peine à trouver les personnes disposant de la qualification adéquate. C'est au départ de ce constat qu'il a été décidé de placer cette 6e édition sous le signe de la formation aux métiers du secteur de la construction. Deux écoles de notre réseau ont répondu à l'appel des organisateurs : l'Athénée royal de Vielsalm-Manhay et l'Athénée royal de Waimes ont saisi l'opportunité d'informer les visiteurs sur leurs structures d'enseignement.

A L'ATHÉNÉE ROYAL DE VIELSALM-MANHAY

La 7e chaud et froid

La section chaud et froid a pour but de former des techniciens aussi bien dans les métiers du chauffage, que dans les métiers du froid commercial, ainsi que dans tous les dérivés de ces deux métiers.

Outre le diplôme de réussite de l'année ainsi que la qualification, les élèves obtiendront également au cours de cette année :

- ◆ le brevet Cedicol (depuis 1961, Cedicol est le centre de référence pour les systèmes de chauffage à combustibles liquides) ;
- ◆ le brevet Stek (le certificat d'aptitude pour technicien frigoriste passé au sein de l'école agréée comme centre d'examen par la Région wallonne) ;
- ◆ le brevet de gestion ;
- ◆ le brevet VAC (le certificat de sécurité de base), obligatoire dans le secteur de la construction.

Conducteur d'Engins de Chantier

La formation s'effectue sur deux années dans le degré secondaire supérieur professionnel (5&6).



UN SALON COMPOSÉ UNIQUEMENT DE PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION, DE LA RÉNOVATION ET DE L'AMÉNAGEMENT...

La section Construction-Gros Œuvre

La formation s'effectue sur 4 années dans le degré inférieur et supérieur professionnel (3, 4, 5 et 6).

En 6e, ce ne sont pas moins de sept semaines de stage en entreprise, auxquelles viennent s'ajouter des cours de gestion, en vue de s'installer en tant qu'indépendant. Ainsi que le VAC d'une validité de dix ans.

De plus, en fin de ce cycle, un certificat de qualification vient compléter le diplôme délivré.

A L'ATHÉNÉE ROYAL DE WAIMES

Dans Azimuts 2, nous vous annonçons le nouveau Centre de Certification en Combustibles Liquides (CTCL) à l'Athénée Royal de Waimes.

Le certificat d'aptitude en tant que «Technicien chaudière agréé combustible liquide» est capital pour les entreprises et les chauffagistes.

Etudiants et chauffagistes pourront y obtenir leur certification ou la renouveler ; une première formation (déjà complète) sera organisée durant les vacances de Pâques 2012.

Nouveau dès septembre, un module de formation avec certification et revalidation (reconnu par la Région wallonne et la Région Bruxelles-Capitale) sera ouvert aux professionnels du chauffage, en soirée, ainsi que la possibilité d'une formation en journée Soltherm «panneaux solaires thermiques», en collaboration avec Cefortec (Centre de formation aux techniques spéciales du bâtiment).

Un module de formation sera proposé au public «Initiation aux techniques et régulations du chauffage» en collaboration avec la Promotion sociale.

Participer à Bâtir-Bauen a été l'occasion pour ces deux écoles, avec les entreprises régionales du secteur, de poursuivre des objectifs complémentaires au bénéfice des jeunes.

Source :

Conférence de presse- 19/01/2012

www.batirbauen.be

L'ITCA de Suarlée à l'heure anglaise

L'Institut des Techniques et des Commerces Agro-alimentaires de Suarlée, plus connu sous le nom d'école de boucherie et de boulangerie, offre des cours d'anglais à ses étudiants.

Tout a commencé lors d'une réunion de délégués des élèves avec la direction, ceux-ci regrettaient de ne pas avoir de cours de langues dans leur établissement alors que l'usage de plusieurs langues est un atout majeur actuellement, notamment dans le cadre de leurs professions des métiers de bouche.

En effet, les grilles horaires de l'enseignement qualifiant professionnel ne prévoient pas ces cours.

Toutefois, la Directrice, Madame Anne Thonon, sensible à cette demande légitime, leur avait promis de tenter de trouver une solution pour accéder à leur demande. C'est chose faite depuis le mercredi 25 janvier 2012. Encore une fois, c'est le développement d'une synergie entre deux établissements du namurois qui a permis de mener à bien ce projet.

L'école de promotion sociale de la Communauté française des Cadets a mis à disposition de l'ITCA un professeur d'anglais pour un module de 40 heures de cours.

Ceux-ci ont lieu les mercredis après-midi de 12h50 à 14h50. Les élèves des 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} années ont eu la possibilité de s'y inscrire gratuitement, sur base volontaire.

Ils seront certainement bientôt à même d'honorer des commandes et de servir des clients dans la langue de Shakespeare.

Encore une belle illustration de la complémentarité des établissements scolaires.

Monique SIMON
Professeur de français à l'ITCA





DES RHÉTORICIEUS DE L'A.R. DE HANNUT ONT SIÉGÉ À STRASBOURG

Cette année, notre établissement a été sélectionné, pour la cinquième fois, en vue de participer au projet «Euroscola», à Strasbourg. Il s'agit d'une expérience unique qui s'offre aux rhétoriciens de travailler dans les conditions réelles des députés européens; en effet, ils vont réfléchir en commissions, siéger en lieu et place de députés, «vivre l'Europe de l'intérieur». Ils sont amenés à mobiliser leurs connaissances dans de multiples domaines : les langues maternelles et étrangères, l'histoire, la géographie, les sciences, etc. La préparation se fait donc en collaboration avec les différents professeurs.

Le vendredi 20 janvier, dès 8h30, au Parlement européen à Strasbourg, nos élèves ont rencontré leurs homologues de quatorze autres pays de l'Union, avec qui ils ont partagé un petit-déjeuner. Ensuite, élèves et professeurs se sont installés dans l'hémicycle ; et là, les choses sérieuses ont commencé : deux élèves de chaque pays ont dû présenter en quelques minutes leur pays et leur école, dans une langue différente de leur langue maternelle.

Pour nous, il s'agissait du néerlandais et de l'anglais. La Belgique étant le deuxième pays dans l'ordre alphabétique et en l'absence de l'Albanie, Audrey et Loïk-Maël ont entamé avec enthousiasme les présentations.

Place ensuite à une information générale sur l'Europe, suivie de questions-réponses.

La pause déjeuner a permis d'échanger expériences et impressions, avec les autres professeurs et avec les autres jeunes. C'est l'occasion aussi de prendre part à l'Eurogame, qui consiste en un questionnaire à choix multiples de culture européenne mais avec la difficulté supplémentaire que chaque question est formulée dans une langue différente parlée dans l'Union européenne ! De plus, chaque équipe doit être constituée de quatre élèves de nationalité différente.

L'après-midi est consacrée au travail en commissions : les élèves se répartissent dans les groupes, selon le thème préalablement choisi et préparé.

Là encore, la maîtrise des langues se révèle un atout certain. Les jeunes travaillent ainsi deux heures durant sur des propositions, des projets visant à l'amélioration de la vie citoyenne dans l'Union. Chaque commission se choisit un rapporteur et c'est avec plaisir que nous retrouvons un des nôtres à ce poste.

De retour dans l'hémicycle, nous assistons aux débats où toutes les propositions feront l'objet de discussions, d'amendements et finalement, d'un vote à la majorité.

Viennent ensuite les résultats de l'Eurogame, et là encore, une heureuse surprise : trois équipes sur quatre comptent un élève de notre école et nous ramènerons finalement la coupe à Hannut ! La journée s'achève vers 18h, avec le défilé des drapeaux des pays membres, sur l'hymne européen. Emotion garantie !

Pascale HUMBLET
professeur responsable

Un autre regard sur les élèves de l'EPESCF «L'Arbre Vert» de Mons



Au XXI^e siècle, un regard différent sur l'Enseignement spécialisé s'impose : l'optique d'un Enseignement spécialisé considéré par l'opinion publique comme une école « d'handicapés » est révolue. Au contraire, la différence est une richesse et chacun peut y trouver une source d'enrichissement.

L'année passée, l'Enseignement spécialisé fêtait ses 40 ans d'existence et, à cette occasion, les enfants et les membres de l'équipe éducative et pédagogique de l'Ecole Primaire d'Enseignement Spécialisé «l'Arbre Vert» de Mons ont souhaité lever le rideau sur des clichés ancestraux en présentant diverses activités ludiques et pédagogiques.

Ainsi a vu le jour le projet de collaboration intitulé «A la découverte du monde de Giacometti» : l'expression du schéma corporel au travers des matières. Après avoir été familiarisés avec l'artiste, les élèves ont été amenés, selon leurs possibilités, à réaliser en classe des sculptures, sitôt mises en valeur au sein d'une exposition originale dans leur établissement.

Celle-ci a déménagé ensuite du 3 au 12 février 2012 dans le centre culturel de Quevaucamps.

«L'idée est d'en faire profiter le grand public, dans le but de dédramatiser le handicap, mais aussi les écoles spécialisées du Tournaisis» précise la directrice Madame Spitalieri.

SCIENTIFIQUES EN HERBE À L'A.R. ROBERT CAMPIN DE TOURNAI

Quatre élèves de 1^{re} et 2^e ont remporté un premier prix lors de la douzième édition du concours de projets scientifiques organisé par la Maison de la Laïcité de La Louvière.

Bravo à Emelyn, Léna, Augustin et Tanguy qui ont défendu leur projet «SENSationnellement Moi !» avec conviction et acharnement.

Leur présentation originale des cinq sens avec de multiples tests demandant la participation du public venu nombreux a convaincu les membres du Jury.

Nos 4 lauréats et leurs professeurs, Mmes Bossu et Laureyns se retrouveront donc pour un magnifique week-end au Futuroscope de Poitiers.

Bravo aussi à toutes les équipes participantes et plus spécialement à l'AR Péruwelz, l'AR Solvay Charleroi ainsi que l'APLLAM qui se voient aussi décerner un premier prix.



COMMENT DES ÉLÈVES DE L'A.R. PÉRUWELZ SONT-ILS ARRIVÉS JUSQU'À L'EXPOSITION «SCIENCES ET MOI» ORGANISÉE PAR LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE LA LOUVIÈRE ?

Les élèves ont tout d'abord cherché un sujet scientifique en rapport avec le corps humain. Le thème de la plongée sous-marine est venu naturellement à la fin du module 7 du cours de sciences qui traite de la pression. Après avoir rassemblé de la documentation, les élèves et leur professeur ont décidé de développer 5 sujets qui les interpellaient.

Sujet n°1

Pourquoi ressent-on une douleur au niveau des oreilles lorsque l'on plonge en profondeur ?

Sujet n°2

Pour faire de la plongée, je dois pouvoir respirer sous l'eau... Comment ?

Sujet n°3

Lorsque je plonge dans l'eau, j'ai la sensation d'être plus léger... Pourquoi ?

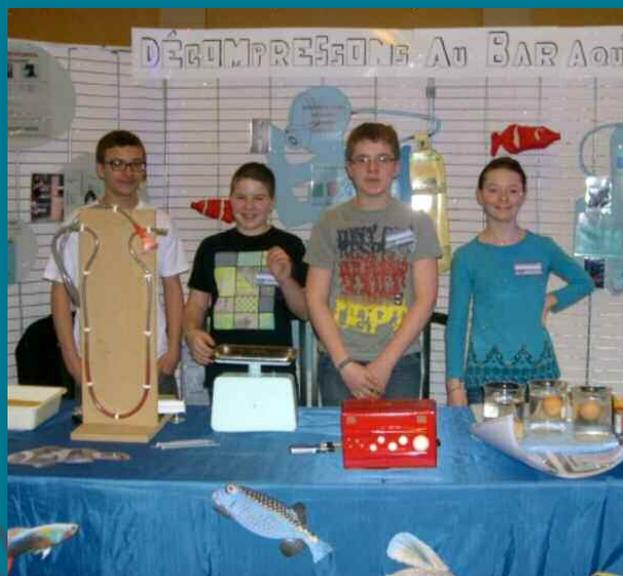
Sujet n°4

Les bouteilles de plongée sont équipées d'un détendeur... A quoi sert-il ?

Sujet n°5

Les plongeurs doivent respecter des paliers de décompression sous peine de mettre leur vie en danger... Pourquoi ?

En essayant de répondre à ces questions et en réalisant diverses expériences, les élèves ont découvert le principe d'Archimède, la loi de Boyle-Mariotte, la loi de Henry, la notion de pression hydrostatique, la solubilité des gaz, de nouvelles unités de pression, et d'autres notions encore...



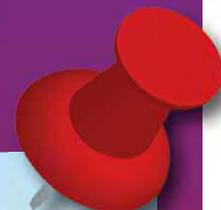
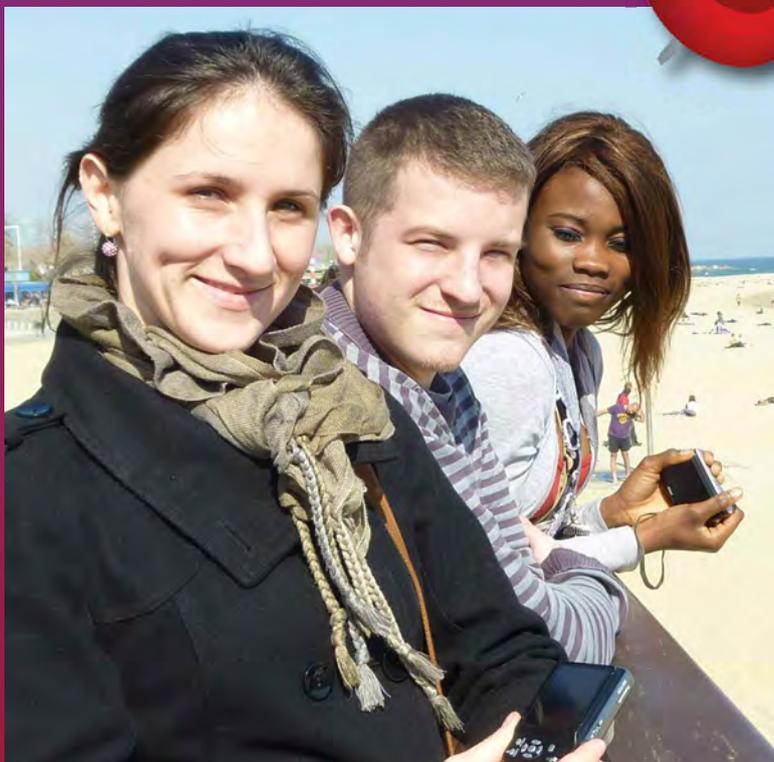
UNE VINGTAINÉ DE BOURSES «LEONARDO» ACCORDÉES À L'ATHÉNÉE ROYAL DE HANNUT

Le Centre de Coordination et de Gestion des projets européens de la DGEO, avec l'appui de M. Manuel Ribeiro Barcelar, a accordé une vingtaine de bourses Leonardo à l'Athénée Royal de Hannut. Nos élèves, accompagnés de professeurs, auront la très grande chance de faire leur stage en entreprise à l'étranger.

4 des 5 élèves de la section 7P Aide-soignant(e) ont fait leur stage à Barcelone du 11 au 30 mars 2012 avec leur professeur Mme Bernard. Ils ont travaillé dans un centre d'hébergement pour seniors.

5 des 12 élèves de 6TQ Bureautique feront leur stage aux Canaries du 21 avril au 11 mai 2012 avec Mmes Burtin, Fraiture et Longrie. Toute la classe de 6TQ Electronique sera au Portugal aux mêmes dates avec MM. Bufalino, Delvaux et Durieu.

Découvrez les reportages sur www.arhannut.be



25^e tournoi d'éloquence de l'Athénée royal Charles Rogier



La finale qui s'est déroulée le 10 mars regroupait 6 élèves qui avaient émergé de 44 concurrents. Le réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles a encore une fois, obtenu de brillants résultats :

◆ 2^e prix, prix de la meilleure improvisation, prix du jury des rhétoriciens, prix de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, prix des anciens lauréats, prix du public et prix du Parlement européen : Stany PAQUAY, Athénée Royal de Huy.

◆ 4^e prix, prix Jean Defraigne, prix de l'Echevin de l'Instruction publique, prix du texte le mieux écrit, prix de la culture générale : Vincent DANAU, Athénée Royal Liège 1.

◆ 6^e prix, prix de la diction : Julien MATHUS, Athénée royal de Spa.

L'ATHÉNÉE ROYAL DE MARCHIN REMPORTE "SCIENCES EN SCÈNE" !

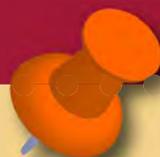
L'art et la science, difficilement compatibles? Ce 17 mars, les élèves de 5^e secondaire de l'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin nous ont démontré le contraire !

Sciences en scène est un concours ouvert aux écoles primaires et secondaires des écoles francophones. Organisé par le Centre d'Action laïque (CAL), la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente (LEEP) et la FAPEO, il vise à éveiller l'esprit critique et la créativité des jeunes, tout en leur permettant d'exprimer la rigueur scientifique avec humour et légèreté.

Pour cette édition 2012, une classe de 5^e secondaire de l'Athénée royal Prince Baudouin de Marchin, a reçu le prix du Jury, lors de la finale organisée au centre culturel Wolubilis à Bruxelles. Ce prix couronne le travail inventif de dix étudiants : Romain Destexhe, Martin Henrard, Jeanne Lambert, Candice Laranjeira, Mathieu Noël, Antoine Drion, Juliette Kempart, Thierry Lu, Louis Patigny et Johan Brandt qui, avec l'aide de leur professeur de morale, Ariane Lucas, ont écrit le scénario de «Va te faire vacciner !».

Ce spectacle, remake inventif de «Des dieux ont marché sur la tête» évoque la découverte d'une peuplade d'Indiens du Brésil, encore peu en contact avec le reste du monde, confrontée aux délires d'occidentaux voulant les faire participer à une émission de télé-réalité ! Une condition toutefois : les indigènes doivent être vaccinés ! Tout sera mis en oeuvre pour les convaincre, en passant par la description scientifique et historique du mécanisme de la vaccination...Après avoir été sèchement refoulés, les occidentaux devront se poser des questions sur leur droit d'ingérence ...

Traitée avec humour et légèreté, cette scène ouvre à une réflexion sur les avancées médicales comme sur la richesse de la diversité des cultures ; bref, elle questionne la science et l'éthique, en cherchant leur compatibilité...



EXPO-SCIENCES

LIEGE 2012

Dans le cadre de l'Expo-sciences Liège 2012, organisée ces 23 et 24 mars, un groupe élèves d'option sciences de 3^{ème} G de l'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin : Constantin de Behault, Marie-Amélie de Callatay et Antoine Lefert a remporté le 2^{ème} prix, catégorie secondaire inférieur, du concours mis sur pied par les Jeunesses scientifiques. Le projet, sélectionné parmi quelques 30 autres, s'intitule «De la lumière sans électricité ?» Les lauréats participeront au séjour Amusciences «all inclusive» du 19 au 26/08/2012 !

UNE MINI RÉSERVE NATURELLE

À L'ARPB DE MARCHIN

Dans le cadre de l'appel à projet «BiodiBap'» (Biodiversité et bâtiments publics) lancé par le Ministère de l'environnement de la Région Wallonne, le projet «Ecoleaugîte» présenté par l'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin a été sélectionné. Celui-ci a comme objectif de promouvoir la biodiversité indigène en réalisant une réserve naturelle dont le centre est une mare reliée à un lagunage. Pour y parvenir, des aménagements seront également réalisés afin que divers êtres vivants (oiseaux, hérissons, chauves-souris, papillons et autres insectes, ...) apparaissent naturellement dans le milieu de vie.

Ce projet ambitieux, proposé par les élèves d'activités scientifiques encadrés par leurs professeurs, Laurent Braine et Olivier Freches, vise à rassembler tous les acteurs de l'école (élèves, professeurs, éducateurs, direction et personnel ouvrier) avec l'aide de divers partenaires (SPW, GAL pays des Condruses, les carrières d'Ereffe, ...) ou de futurs partenaires (Natagora, ...).

Nul doute qu'une fois réalisé, «écolaugîte» constituera un outil pédagogique et ludique de premier ordre pour les cours de Sciences (indice biotique, création et utilisation de clés dichotomiques, observations d'êtres vivants, collaboration et suivi d'un projet autour de diverses activités...).

CONCOURS DE DISSERTATION DE LA FONDATION AUSCHWITZ

Maxime Albanese, élève de rhéto à l'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin, a remporté le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la province de Liège» du Concours de Dissertation 2011-2012.

Ce prix se compose d'un chèque de 125 €, d'un diplôme et d'une invitation à participer gratuitement au voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau, du 2 au 6 avril 2012, en compagnie de rescapés des camps.

Un fabuleux projet pédagogique a mobilisé les élèves de l'Athénée Royal Prince Baudouin

Le rallye est un vaste projet pédagogique auquel participent, chaque automne, les étudiants de l'ARPB de Marchin sous la houlette des membres du corps enseignant. Il s'agit pour les jeunes, répartis en équipes-ateliers composées d'élèves de la 1^{ère} à la rhéto, de découvrir par eux-mêmes, avec une grande autonomie, toute la richesse et la complexité d'une civilisation... Un dossier pluridisciplinaire préparé par les enseignants sert de base aux recherches des étudiants (livres, internet, personnes ressources...).

Ces derniers ont deux semaines pour construire ensemble des dossiers intellectuels (histoire, géo, politique, philosophies, sciences, arts, musique, cinéma, traditions, cuisine ...), mais aussi faire preuve d'imagination, de débrouillardise et de créativité en réalisant des maquettes, des décors, du théâtre, du mime, du chant, de la danse et des épreuves sportives...

Outre l'impact pédagogique qui permet à l'élève d'être l'acteur de son apprentissage, ce projet favorise l'intégration des nouveaux élèves (les anciens parrainent et épaulent les nouveaux). Le travail en équipes encourage aussi le développement de valeurs comme l'autonomie, la responsabilisation des aînés vis-à-vis des plus jeunes, ainsi que la créativité, la tolérance et la solidarité !

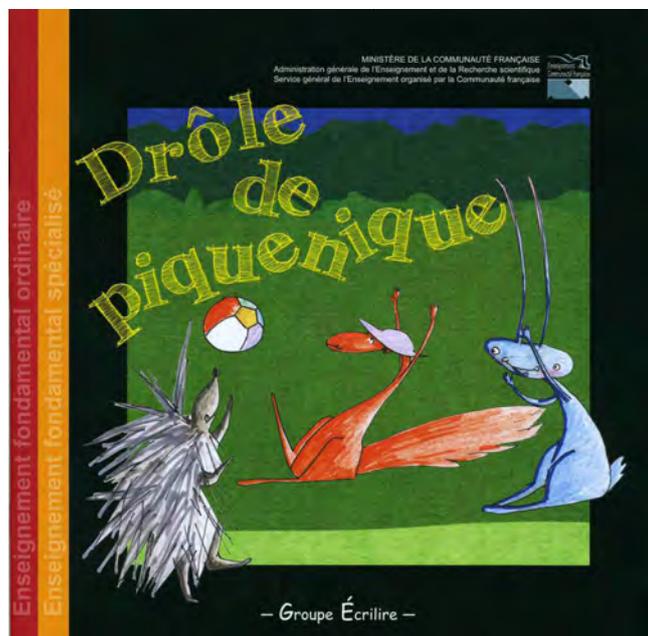
Ce long travail de recherche et de réalisation a été présenté aux condisciples, aux professeurs, parents et anciens, lors du week-end des 17-18 novembre.

Cette année le rallye élèves a propulsé les étudiants en Birmanie !

Ce thème s'inscrit à la suite d'un projet humanitaire auquel ont participé les élèves au printemps 2011. Un ancien professeur, Marguerite Gélise membre de l'« asbl Enfants de Birmanie », était venue présenter cette association d'aide humanitaire à l'école. Sensibilisés par ce projet, et en parallèle avec l'installation d'une fontaine à eau sous le préau de l'ARPB, les élèves et les enseignants ont décidé de financer le creusement d'un puits en Birmanie (Myanmar). De fil en aiguille, l'envie de mieux connaître ce pays a vu le jour...



Fondamental ordinaire et spécialisé



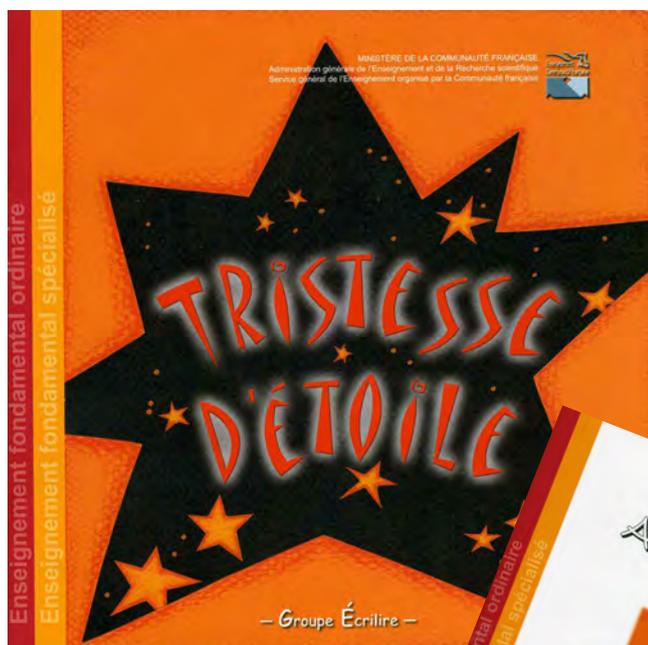
Drôle de pique-nique

Trois animaux décident d'organiser un pique-nique. Les amis se mettent en route mais il leur arrive une mésaventure.

Il s'agit d'un livre qui s'adresse au jeune lecteur confirmé

Groupe Ecrlire

Cet ouvrage est disponible à la vente au prix de 2,30 euros au CTP de Frameries



Tristesse d'étoile

«Depuis cette nuit-là, Talita brille de mille éclats.» Qui a fait disparaître sa tristesse ?

Il s'agit d'un livre qui s'adresse au jeune lecteur de fin de première ou de deuxième année et qui aborde le droit à la différence.

Ce document s'accompagne du dossier Activités de technique-lecture et écriture qui vise la compréhension explicite et implicite grâce à un éventail d'exercices et d'activités.

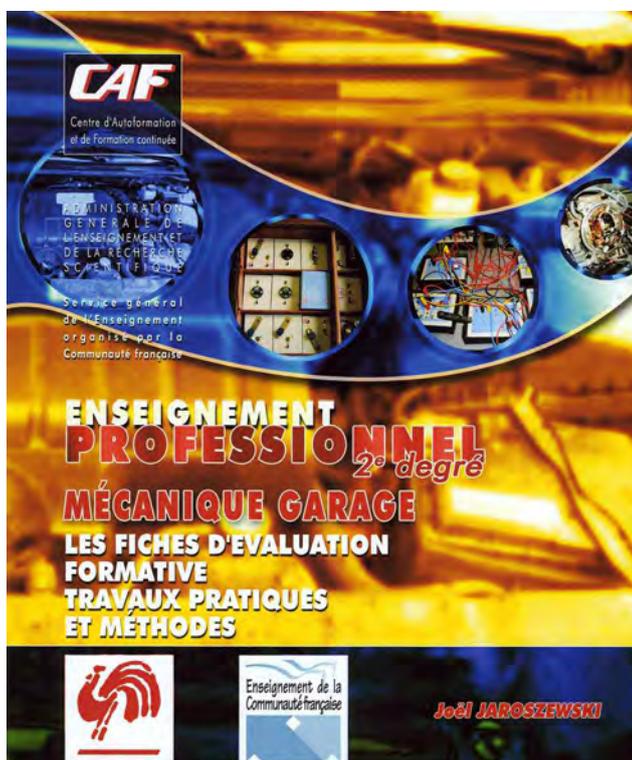
Groupe Ecrlire

Ce livre est disponible à la vente au prix de 2.30 euros et ce dossier au prix de 1.60 euro au CTP de Frameries



Secondaire professionnel

2^e degré



Mécanique garage

Les fiches d'évaluation formative-Travaux pratiques et méthodes

Production CAF

disponible à la vente au CAF de Tihange
au prix de 38 euros

Electricité

Les fiches d'évaluation formative-Travaux pratiques et méthodes

Production CAF

disponible à la vente au CAF de Tihange
au prix de 44.50 euros

Le but de ces dossiers est de doter les professeurs de travaux pratiques d'un outil de référence.

Ils y trouveront l'ensemble des fiches d'évaluation formative en rapport avec les compétences du programme.

Chaque dossier est composé de cinq parties :

- ◆ un rappel des différentes formes d'évaluation,
- ◆ une présentation du canevas retenu,
- ◆ les fiches proprement dites,
- ◆ un exemple d'utilisation des fiches,
- ◆ un support supplémentaire sous forme de cédérom.

